

Une lutte résolue contre l'antisémitisme

Recueil de publications (2005-2021)

UJFP

DOSSIER 1

Garder mémoire de l'antisémitisme

Table des matières

DOSSIER 1. Garder mémoire de l'antisémitisme.....	2
2. Les Justes.....	2
3. Peurs et haines des Juifs : entre altérité et identité.....	8
4. Scandale au Mémorial de Caen.....	11
5. Le 70e anniversaire de la Rafle du vél' d'hiv' : Mémoire, savoirs et devoir de connaissance de l'Histoire et la modernité du discours de François Hollande le 22 juillet 2012.....	13
6. Maurice Papon : des Juifs de Bordeaux envoyés à la mort aux Algériens noyés dans la Seine le 17 octobre 1961.....	21
7. Commémorer la libération d'Auschwitz en refusant le racisme et le fascisme.....	26
8. La Maison d'Izieu : la mémoire et les blanchisseurs.....	28
9. Atterrée devant la bêtise raciste.....	30
10. Pour le 75e anniversaire de la libération d'Auschwitz, ou la persistance des ténèbres.....	32
11. Penser Auschwitz aujourd'hui et la modernité du crime contre l'Humanité.....	34

DOSSIER 1.

Garder mémoire de l'antisémitisme

2.

Les Justes

Auteur : Pierre Stambul

Date : 1^{er} décembre 2007

Contexte : Une célébration de « Justes parmi les nations » dans un lycée. Le drapeau israélien flotte sur l'établissement.

Lien : <https://ujfp.org/les-justes/>

Mes camarades de « Ballon Rouge » à Aubagne se sont retrouvés dans une drôle de situation. Récemment le lycée professionnel Eiffel d'Aubagne a reçu le titre de « Juste » en souvenir d'un artisan aubagnais, Mr Chabrol, qui contribua à sauver une famille juive pendant la guerre, et en récompense pour le travail de mémoire initié par les responsables de ce lycée.

Le drapeau israélien accueillait les visiteurs et les invités lors de cette réception, car ce sont les autorités israéliennes qui décident de la reconnaissance du « Juste ». Le représentant du consulat d'Israël a fait un discours classique et unilatéral.

Quel rapport y a-t-il entre l'héroïsme passé des uns et l'occupation de la Palestine ? En quoi le premier peut-il justifier l'autre ?

Le génocide nazi a tardé à rentrer dans l'histoire.

À la stupeur et à la honte devant la découverte des survivants décharnés ou celle des camps d'extermination a succédé le silence. Pour les survivants des camps, l'horreur était « indicible » pour reprendre les termes de Primo Lévi. Les Juifs qui ont survécu à l'occupation ou à la déportation ont cherché avant tout à s'intégrer et à reconstruire leur vie.

En France, il y a eu une collusion entre communistes et gaullistes pour propager le mythe d'un pays unanimement résistant. Cette version a masqué les crimes du régime de Vichy et la persécution des Juifs et des Tsiganes. Il a fallu attendre de nombreuses années après la Libération pour que certains faits remontent, mettant en évidence aussi bien les horreurs commises par des Français (Bousquet, Leguay, Papon ...) que le rôle de celles et ceux qui ont risqué leur vie pour sauver des êtres humains.

En Israël, c'est plus compliqué. C'est le génocide qui a rendu possible la fondation de l'État d'Israël. En même temps, à la fin des années 40 et au début des années 50, les rescapés du génocide avaient mauvaise presse en Israël. On opposait volontiers la prétendue soumission des déportés partant à la chambre à gaz avec l'Israélien nouveau défrichant la terre et combattant pour construire son pays. Cette vision est assez inexacte. Il y a eu des révoltes juives en Europe Occupée (l'insurrection du ghetto), il y a eu une résistance juive (la MOI par exemple) et il y a eu des révoltes dans les camps. Cette ambivalence des Israéliens vis-à-vis des survivants se poursuit aujourd'hui. Ils sont 250 000 en Israël à avoir connu l'Europe occupée. 1/4 d'entre eux vivent sous le seuil de pauvreté et ils ont manifesté pour exiger une augmentation de leurs pensions.

La prétention des autorités israéliennes de parler au nom des rescapés du génocide est une escroquerie à plusieurs titres : l'écrasante majorité des morts n'étaient pas sionistes et ignoraient même tout de cette idéologie. Beaucoup n'étaient pas croyants. Ils n'avaient rien à voir avec Israël qui n'était en rien une solution à leur persécution. Les Sionistes n'ont joué qu'un rôle marginal dans la résistance juive au nazisme qui était essentiellement communiste et bundiste. Pire, même à une époque où le génocide avait largement commencé en Europe, les Sionistes continuaient à avoir une préoccupation unique : construire leur « État Juif ». Comment peut-on justifier l'assassinat de soldats anglais par des groupes sionistes en 1942 ? Donc présenter Israël comme une issue salvatrice après la catastrophe est une réécriture de l'histoire et une captation d'héritage et de mémoire. Nous avons besoin de nous souvenir, pour que de telles horreurs ne reviennent jamais, pas pour justifier la Naqba.

Yad Vashem et les Justes

C'est vraiment avec l'arrestation en Argentine, le jugement et l'exécution d'Eichmann (1962) que l'État d'Israël décide de s'appropriier le génocide nazi. Cela fait partie de sa prétention à parler au nom de tous les Juifs et de présenter la création de l'État d'Israël comme LA réponse à l'antisémitisme et à la persécution.

Mais en fait dès 1951, l'État d'Israël obtient de l'Allemagne des réparations spécifiques : en 50 ans, plus de 100 milliards de Marks ont été versés ... aux victimes juives, pas aux autres. Pour l'Allemagne, c'est un passage obligé pour retrouver la souveraineté.

En 1953, la Knesset vote la création du mémorial Yad Vashem à Jérusalem consacré à l'histoire de la persécution antisémite et à l'extermination des Juifs. Il y a bien sûr des critiques très sérieuses à porter à ce mémorial. Les milliers de soldats en uniforme qui le visitent n'en tirent hélas pas la conclusion qu'il faut tout faire pour empêcher la répétition des événements qui ont conduit à une telle monstruosité. Au-delà de la version universelle du génocide, beaucoup préfèrent celle de Sharon qui déclarait : « Auschwitz est la preuve que les Juifs ne peuvent se défendre que par eux-mêmes » (autrement dit tout leur est permis, y compris la possibilité d'écraser un autre peuple).

Et puis certains événements sont présentés de façon tendancieuse à Yad Vashem : ainsi l’Affiche Rouge montre des Juifs résistants tués par l’occupant sans même dire qu’ils étaient communistes. Il n’empêche. Il fallait qu’une longue recherche soit faite sur le génocide et il est regrettable qu’un Yad Vashem plus objectif n’existe pas ailleurs.

Avec la création de Yad Vashem, les Justes apparaissent. En reprenant un concept religieux, il s’agit pour les dirigeants israéliens de célébrer les « amis » des Juifs, ceux qui ont permis la survie. Les critères pour être un « Juste » sont précis : il faut avoir apporté une aide concrète, avoir risqué sa vie pour sauver des Juifs, n’avoir touché aucune récompense en échange. Et il faut que les preuves de ces actions existent. Il existe aujourd’hui plus de 21000 « Justes » dont 2600 français.

Délibérément, dans la « sélection des Justes », les personnages non reliés à la guerre ont été écartés. Ni l’Abbé Grégoire qui donne aux Juifs français la citoyenneté pendant la Révolution, ni Émile Zola avec son célèbre « J’accuse » en faveur du capitaine Dreyfus ne sont des Justes. Ceux qui ont sauvé des Non-Juifs ne sont pas célébrés. Quand ils ont sauvé les uns et les autres (voir le cas de Varian Fry), seul le sauvetage des Juifs compte.

Cette célébration est-elle utile ? Elle est en tout cas compréhensible pour les victimes. J’ai une tante israélienne, enfant caché pendant la guerre dont le père est mort à Auschwitz. Régulièrement, elle refait le voyage dans les villages périgourdins où elle a trouvé refuge.

L’être humain et la barbarie

Il existe bien sûr un contexte historique qui fait qu’une population entière bascule dans l’horreur. Il y a sûrement d’autres causes si l’on suit les pistes explorées par Wilhelm Reich dans « Psychologie de Masse du fascisme ». Et pourtant, même dans les pires périodes, on garde la faculté de choisir, le basculement dans l’horreur n’est pas inéluctable.

Au Rwanda, beaucoup d’habitants ont découpé leur voisin à la machette. Mais beaucoup de Hutus ont sauvé des Tutsis et ont préféré être tués plutôt que de participer au grand massacre. Idem en Bosnie. Certains Serbes de Sarajevo sont partis sur les hauteurs de la ville pour bombarder méticuleusement l’immeuble de leurs voisins. D’autres sont restés et ont conservé d’anciens rapports d’amitiés.

Même dans des circonstances exceptionnelles, les êtres humains gardent une forme de choix : s’avilir ou rester propres.

Ce qui caractérise certains « Justes », c’est que ce sont des gens ordinaires qui n’avaient souvent même pas conscience du caractère unique de leurs actes. La Résistance a produit des individus du même type. Il y a à Marseille une rue Fernand Pauriol. Qui sait que c’était un ouvrier communiste sorti très tôt de l’école et envoyé par le parti pour être l’intermédiaire avec « l’Orchestre rouge » de Trepper ? Il est mort sous la torture sans avoir parlé. Sinon, les dommages auraient été terribles.

En ce qui concerne la France, c’est le pays des contrastes. D’un côté il y a le régime de Vichy, ses Bousquet, Papon, Laval et le zèle avec lequel ils ont servi le nazisme, voire devancé l’attente de l’occupant. On a dénombré 55 millions de lettres de dénonciation écrites par environ 3 millions de personnes (certains délateurs en ont fait beaucoup). En même temps, la France est, de tous les grands pays occupés celui où il y a (de loin) la plus grande proportion de Juifs survivants (115 000 morts et 220000 survivants). Cela tient en partie à la configuration du pays, il y avait des endroits

où se cacher. Mais cela aurait été impossible si la plupart des Français n'avaient pas choisi de ne rien dire sur leur voisin qui se cachait ou même de lui venir en aide.

Les pays « justes »

Un seul pays est honoré en tant que tel à Yad Vashem, c'est le Danemark. La plupart des Juifs du pays ont été « exfiltrés » par la Résistance et ont pu rejoindre la Suède restée « neutre ». Il faut dire que le roi avait donné l'exemple. Quand l'occupant a ordonné le port de l'étoile jaune pour les Juifs, le roi a décidé de la porter en incitant ses compatriotes à en faire autant.

En Bulgarie, pays pourtant allié à l'Allemagne, le Roi a refusé qu'on touche aux Juifs Bulgares. Même attitude du sultan du Maroc qui a refusé de céder à l'injonction de Vichy de ficher les Juifs et de prendre des mesures discriminatoires.

En Albanie, c'est la résistance communiste qui a organisé la fuite des Juifs du pays vers les maquis. C'est le seul pays occupé d'où aucun convoi n'est parti vers les camps de la mort.

En France, le cas du village du Chambon-sur-Lignon est assez fantastique. Il est situé en Haute-Loire aux confins de l'Ardèche. C'est un village protestant au milieu d'une zone très catholique. Il est situé loin du pays camisard qui est entre Gard et Lozère. Le village a accueilli environ 2000 enfants juifs pendant la guerre. Répartis dans les familles et mélangés avec les enfants du village avec des faux prénoms et des fausses identités, ils ont échappé aux traques et aux rafles. À la Libération, ils ont été rendus aux membres de leurs familles qui avaient survécu. Comportement différent chez certains catholiques qui ont caché des enfants mais les ont convertis et ont refusé de les rendre. Le cas des enfants Finali qui ne seront rendus à leur famille qu'en 1954 après un long procès est connu. Au Chambon-sur-Lignon, les paysans protestants avaient une longue culture d'entraide et de résistance. La plupart ont été stupéfaits d'être considérés comme des Justes. Pour eux, ils n'avaient fait que ce que leur conscience leur commandait.

Les Justes célèbres

Commençons par Raoul Wallenberg. Ce diplomate suédois, membre d'une famille de grands patrons, devient consul à Budapest au moment où la déportation et l'extermination des Juifs hongrois entreprise par Eichmann bat son plein. Wallenberg va racheter des maisons et fournir des passeports de protection à des dizaines de milliers de personnes. Il ira racheter des gens qui ont déjà été arrêtés. Wallenberg a eu une fin tragique. Arrêté par les Soviétiques, il a disparu, probablement exécuté dans la prison de la Loubianka à Moscou.

Continuons avec l'Allemand Oskar Schindler dont l'histoire est racontée dans le film de Spielberg. Industriel et membre du parti nazi, rien ne le prédisposait à se préoccuper du sort des Juifs. Il s'est pris d'une réelle affection pour les 1200 Juifs condamnés au travail forcé dans son usine d'armement. Il a artificiellement fait durer éternellement leur travail, multipliant avec succès les artifices pour empêcher leur déportation.

À présent l'Américain Varian Fry. Il est envoyé à Marseille en 1940 par une association antifasciste américaine. Il entreprend de faire sortir de France et d'Europe (via l'Espagne et le Portugal) des milliers de réfugiés qui arrivent dans la région. Il achète la villa Airbel où les réfugiés se cachent avant de pouvoir quitter la région. Le réseau de Varian Fry a certes sauvé de nombreux

Juifs/ves : Hannah Arendt, Max Ernst, Marc Chagall, la famille de Thomas Mann. Mais il a sauvé des antifascistes d'histoires et d'origines très diverses : André Breton, Victor Serge ...

Les Justes « improbables »

J'entends par là ceux qui ont été totalement à contre-courant de leur milieu d'origine ou de l'attitude de leur pays. Ainsi, par exemple, il y a eu des religieux catholiques héroïques. Le curé décrit dans le film « Amen » de Costa-Gavras qui choisit d'être déporté parce qu'il n'a pas pu empêcher la grande rafle de Rome correspond à un personnage réel. Mais il faut bien dire que la hiérarchie catholique, à commencer par son chef Pie XII, était massivement dans l'autre camp.

Quelques Justes peu connus :

- La Suisse a eu un rôle plus qu'ambigu pendant la guerre. Elle a servi de banque à l'Allemagne et, au nom de sa neutralité, elle a fermé ses frontières aux nombreux/ses antifascistes qui cherchaient refuge. Les cas de personnes refoulées de Suisse et remis aux Allemands sont innombrables. Paul Grüninger était un commandant de la police des frontières suisse. Il a désobéi et fait rentrer environ 3000 Juifs allemands et autrichiens dans son pays. Il n'a pas voulu être payé. Il l'a payé chèrement. En 1942, il a été radié de la fonction publique. Il est mort des années après dans la misère sans jamais avoir été réhabilité.
- Le Portugal a connu le fascisme dès 1932 avec Salazar. Aristides Sousa Mendes est déjà âgé en 1940 quand il est nommé consul du Portugal à Bordeaux. Il vient d'une famille monarchiste. Pourtant, alors que les réfugiés affluent à Bordeaux en 1940, il décide de délivrer des visas à tous les réfugiés qui en ont fait la demande. Des milliers de fugitifs réussissent à fuir par Hendaye. Parfois, le consul les accompagne à la frontière. Comme Varian Fry, il ne souciait pas des origines de ceux qu'il aidait. Rappelé dès juin 1940 au Portugal, il est mort dans la misère.
- Au Japon, on ne savait pas vraiment ce qu'était un Juif, même si plusieurs milliers de Juifs soviétiques se sont retrouvés en Chine occupée. Sempo Sugihara fut le premier diplomate japonais en poste en Lituanie pendant la brève indépendance de ce pays. Il est en poste en 1939 à Kaunas et il y reste pendant les premiers temps de l'occupation soviétique consécutive au Pacte germano-soviétique. Sugihara a fourni des milliers de visas pour le Japon via Vladivostok. En fait les réfugiés partaient aux États-Unis. La plupart étaient juifs. De retour au Japon après la guerre, Sugihara fut mis à la retraite d'office.
- Les Caraïtes sont au départ des Juifs « dissidents ». L'hérésie apparaît de façon sûre au VIIIe siècle après JC en Mésopotamie. On trouve des Caraïtes partout dans le monde, en Palestine, au Maroc, en Espagne, mais surtout en Crimée d'où ils viendront en Lituanie et en Pologne. Entre Juifs et Caraïtes, les rapports étaient tendus. Pourtant il y a eu des gestes forts d'entraide. Quand les nazis demandent à des savants Juifs si les Caraïtes sont juifs, la réponse donnée est négative. Elle convaincra les Nazis qui considéreront les Caraïtes comme « Aryens » et les épargneront. En retour, les Caraïtes de Lodz ont signé de nombreux faux certificats de caraitisme pour les Juifs du ghetto.

- Il y a eu des Allemands parmi les « Justes ». Ebergard Helmrich a fourni de nombreux faux papiers à des femmes juives polonaises pour leur permettre d'aller à Berlin où elles sont devenues employées de maison.
- Je finirai avec les femmes allemandes de la Rosenstrasse. En février 1943, Goebbels donne l'ordre de déporter les 5000 Juifs qui vivent encore à Berlin et qui sont affectés de force dans des usines. 1/3 d'entre eux sont mariés à des femmes allemandes. Celles-ci vont manifester quotidiennement dans la Rosenstrasse. Et elles obtiennent satisfaction. C'est le moment de la bataille de Stalingrad et les Nazis ont peur d'une rupture du front intérieur. Les hommes sont libérés. On va même en rechercher certains dans les camps où ils avaient été déportés.

Célébrer les Justes, pourquoi faire ?

On l'a vu, il y a des personnalités étonnantes parmi les Justes. Ne pas les oublier, pouvoir les remercier, correspond à un désir légitime. Après, en faire l'affaire des Juifs alors qu'il y a quelque chose d'universel dans cette démarche, c'est autre chose. Mêler Israël à cette célébration n'a pas de sens. C'est une usurpation d'histoire et une récupération indigne. Les gens traqués et leurs sauveteurs sont étrangers au conflit israélo-palestinien.

L'existence des Justes souligne qu'il est fondamental de désobéir à des ordres injustes. Et que sauver un/e fugitif/ve, c'est quelque part défendre l'Humanité. Les Justes aujourd'hui, même si les contextes sont très différents, ce sont un peu ici les membres du Réseau Education Sans Frontières et en Israël les refuzniks. Les uns et les autres désobéissent à des ordres injustes. Pourvu qu'on n'attende pas 60 ans pour reconnaître qu'ils ont eu raison.

Pierre Stambul



3.

Peurs et haines des Juifs : entre altérité et identité

Auteur : Dominique Natanson

Date : 26 mai 2019

Contexte : Dans la revue chrétienne *Parvis*, Dominique Natanson revient sur l'histoire juive..

Lien : <https://ujfp.org/peurs-et-haines-des-juifs-entre-alterite-et-identite/>

Le racisme se tient toujours dans le jeu de la distance et de la proximité, de l'altérité et de l'identité. Mais les peurs et les haines ne naissent pas spontanément de la diversité : elles sont fabriquées socialement, tout comme les différenciations elles-mêmes, qui ne sont pas « naturelles », mais structurelles. L'histoire des Juifs, de l'antijudaïsme à l'antisémitisme, voire au philosémitisme, s'inscrit dans cette construction mentale et sociale d'un racisme.

Un Moyen-Age qui fabrique différemment l'altérité juive en chrétienté et en Islam

Il en est ainsi de l'antijudaïsme médiéval. On conviendra que le terme d'antisémitisme ne convient pas ici. La question posée est celle de l'identité, au sens de caractère identique : les juifs sont là comme témoins de la véracité biblique – et de l'altérité absolue : les juifs sont rattachés à la mort du Christ et à l'obstination de ne pas le reconnaître comme le Messie, augmentée de fantasmes collectifs autour de l'accusation de meurtres rituels. Cette construction sociale est extrêmement mortifère et génératrice de pogroms.

En terres d'Islam, juifs comme chrétiens, les « peuples du Livre », ont un statut : celui de dhimmi. Il leur garantit la protection de leur vie et de leurs biens moyennant un impôt particulier. Cette tolérance permettra même à des juifs d'accéder à de hautes responsabilités. D'ailleurs, quand ils seront persécutés et chassés de l'Espagne catholique, les Juifs s'enfuiront dans les pays d'Islam, négligeant au passage la Palestine.

L'invention de l'antisémitisme

L'émancipation politique des Juifs après la Révolution française les fait sortir des ghettos et s'intégrer dans la proximité : on parle ainsi, pour l'antisémitisme, d'un racisme du semblable, des semblables devenus concurrents, dont il faut reconstruire l'altérité sur d'autres bases. Leur « infiltration », dans une société des droits égaux, nécessite d'expliquer, par le complot, leur présence « destructrice ». *Les Protocoles des sages de Sion*, rédigés en 1901 par un agent de la police secrète russe, s'efforcent, avec un certain succès jusqu'à aujourd'hui, de penser les Juifs comme complotant avec les francs-maçons, dans le but d'anéantir la chrétienté et de dominer le monde.

L'antisémitisme est ainsi une invention européenne. La haine des Juifs y est bâtie dans le cadre de l'élaboration des nationalismes et du colonialisme, porteurs d'une classification des races. On invente alors la race des « Sémites », là où les scientifiques du 18^e siècle n'avaient vu que des langues sémitiques. Il s'agit d'assimiler les Juifs aux nomades des déserts orientaux pour signifier que leur place n'est pas en Europe. Le mot antisémitisme est d'ailleurs une invention du raciste allemand Wilhelm Marr (1819-1904).

Dimension sexuelle des peurs identitaires

Quand la construction des États-nations fabrique des nationalismes accompagnés d'une « inquiétude de la race », de politiques natalistes pour « sauver la race » éprouvée par la guerre mondiale, les peurs identitaires prennent une dimension sexuelle. La propagande nazie montre dans des dessins, des Juifs libidineux attendant les jeunes filles aryennes au coin des rues pour les pervertir et pervertir ainsi la race – on retrouve ces codes dans les caricatures négrophobes, et les lynchages pour faits sexuels sont alors fréquents dans le Sud des États-Unis. Le nazisme invente le crime de souillure de la race.

Pour Céline, la peur des Juifs, est selon l'universitaire américain Robert Soucy ¹, une peur obsessionnelle de la sodomie : « Les Juifs sont des sodomites brutaux, des fornicateurs sans retenue, « *hybrides afro-asiatiques, un quart ou à moitié nègres et métèques* » ». Ses envolées contre les Juifs expriment beaucoup de craintes et aussi une jalousie de nature sexuelle. D'après lui, les Aryens sont souvent violés par des Juifs dominateurs ; quant aux Aryennes, elles trouvent les Juifs particulièrement attirants.

Le génocide se construit dans la peur des Juifs

La peur et la haine peuvent s'établir par antithèse : « Les Juifs sont notre malheur » se lamentaient les S.S. Autrement dit, les Juifs, en nous obligeant à les tuer pour nous défendre, créent eux-mêmes le malheur. Dans les derniers mois de la guerre, les nazis continuent à déporter des Juifs alors que leurs priorités auraient dû n'être que militaires. Mais la destruction des Juifs s'inscrit dans la séparation obsessionnelle d'avec l'altérité des sous-hommes, fabriquée par l'État raciste, à un niveau rarement égalé.

Au sortir du génocide la question du « Plus jamais ça ! » peut se poser de deux façons. De manière fermée, dans une déclaration d'absolue particularité de la Shoah qui fait dire à des Juifs : « Pourvu que cela ne nous arrive plus jamais. ». C'est une occasion ratée pour la lutte contre le racisme. Il faut plutôt dire : « Pourvu que cela n'arrive plus jamais, à personne ! »

L'antisémitisme dans un monde globalisé et post-colonial

Les identités contemporaines se pluralisent dans notre monde. On sait que quand des immigrés de la première génération arrivent et se situent tout en bas de la société, ils sont quasiment invisibles, méprisés certes, mais pas détestés. Lorsque la génération suivante commence à progresser dans l'échelle sociale, fait des études, obtient des postes plus en vue, le groupe stigmatisé devient plus visible et on entre dans la concurrence qui augmente le rejet. Ce fut l'expérience des émigrants juifs du 19^e siècle et de la première moitié du 20^e. Aujourd'hui, les « 2^{ème}, 3^{èmes} générations » de nos slogans antiracistes revendiquent d'autant plus leur identité que se resserre

autour d'eux la domination sociale qui les désigne comme cible et fabrique le problème musulman 2.

Les migrants sont ainsi vus comme un ajout qui prolonge et renouvelle la concurrence des indigènes postcoloniaux dans le fantasme du « grand remplacement ».

L'instrumentalisation philosémite crée de l'antisémitisme

Autour des quelques actes antisémites, mis en avant en février dernier, s'est jouée une manipulation des chiffres³ et une instrumentalisation de l'antisémitisme au profit de la logique sioniste qui voudrait que tous les Juifs de France quittent le pays pour opérer leur alya : seuls les antisémites, jusqu'à présent, disaient aux Juifs français qu'ils n'avaient pas leur place en France. Le sionisme, comme idéologie de la séparation, de l'impossibilité du vivre ensemble, se lamente et se réjouit de tout acte antisémite en France.

Parallèlement, l'État français, si longtemps hostile aux Juifs, tente aujourd'hui de les instrumentaliser pour désigner un nouvel adversaire commun : l'Islam.

L'antisémitisme peut servir au passage à salir le mouvement social des Gilets jaunes.

Ce philosémitisme de l'État met à part les Juifs, tente de les utiliser et finalement les met en danger. C'était déjà le cas en 1870, dans l'Algérie colonisée, quand le décret Crémieux fit des seuls Juifs des citoyens français, pour diviser les indigènes, juifs et musulmans, et cela aboutit au douloureux exode en 1962.

Les tentatives d'assimilation de l'antisionisme à l'antisémitisme brutalisent la société et ont un double objectif : empêcher toute critique de l'allié israélien et stigmatiser, dans la société française, les Musulmans solidaires de leurs frères palestiniens, par souci de justice et désir d'égalité.

Pourtant, l'antisionisme est bien une invention juive.

« Souviens-toi que tu as été étranger en Égypte ! »

Les valeurs du judaïsme ne peuvent se satisfaire ni du racisme d'État ni de l'apartheid israélien. Aussi, l'UJFP s'efforce-t-elle de lutter contre le racisme ici, en France, et là-bas, en Palestine.

Ici, à l'inverse du silence assourdissant du CRIF concernant le sort des migrants, l'UJFP s'est engagée dans le collectif des Délinquants solidaires. Par exemple, elle a mené une opération de prise en charge de mineurs isolés étrangers, chez Cédric Herrou, avec des véhicules conduits par d'anciens enfants cachés sous l'Occupation.

Là-bas, la solidarité concrète avec la Palestine, de la construction d'un château d'eau à Gaza à la participation à la flottille de la liberté, à la dénonciation des assassinats commis par les tireurs d'élite de Tsahal contre des manifestants désarmés ou à l'implication dans la campagne pacifique et non-violente de boycott (BDS).

Rien de tout cela ne peut se faire seuls, dans le repli identitaire. L'émergence d'un antiracisme politique et décolonial, se fait avec les nouvelles organisations créées par les groupes qui ont été ciblés par le racisme et par les familles des victimes de violences policières.

La fraternité développée dans ces combats, implique que l'on ne hiérarchise pas les différentes formes « du » racisme, conçu comme un outil de domination, construit de façon structurelle par le racisme d'État.

Article paru dans la revue « Parvis » n°92-93 été 2019



4. Scandale au Mémorial de Caen

Auteur : Rudolf Bkouche

Date : 19 février 2011

Contexte : En janvier 2011, Mahmoud Arqan, jeune palestinien de 24 ans qui a remporté le 22^e concours de plaidoiries pour les droits de l'homme organisé au Mémorial de Caen.

Lien : <https://ujfp.org/scandale-au-memorial-de-caen/>

En mars 1988, Yehuda Elkana, directeur de l'Institut d'Histoire des Sciences et des Idées de l'Université de Tel-Aviv, écrivait :

« D'Auschwitz sont sortis de façon symbolique deux peuples, une minorité qui proclame que cela n'arrivera plus jamais et une majorité effrayée et anxieuse qui proclame que cela ne nous arrivera plus jamais »¹

Ainsi face à la Shoah deux conceptions s'opposent, une conception universaliste selon laquelle la Shoah est un crime contre l'humanité, une conception judéocentriste selon laquelle la Shoah est un crime contre les Juifs.

Pour la première conception, le crime nazi concerne tous les hommes, selon la seconde conception le crime nazi est une question juive et la seule façon d'y référer est de renvoyer au

¹ « Two nations, metaphorically speaking, emerged from the ashes of Auschwitz: a minority who assert, « this must never happen again », and a frightened and haunted majority who assert, « this must never happen to us again ». Yehuda Elkana, « The need to forget » in Haaretz, 2nd of March 1988, traduction française in Ada Yurman, « La « victimisation » comme élément d'une victoire collective de la société israélienne » in « Devant l'abîme » (2005), p. 289.

peuple juif. C'est cette seconde conception, nationaliste voire tribale, qui semble être devenue la référence en Israël, et cela d'autant plus que la référence à la Shoah, crime contre les Juifs, permet aux autorités israéliennes de nier l'oppression de la Palestine et les crimes commis par l'armée israélienne contre les Palestiniens.

C'est cela qui explique l'attitude scandaleuse du conseiller culturel israélien Ziv Nevo Kulman lors de la cérémonie des Justes qui s'est déroulée au Mémorial de Caen consacré à la Seconde Guerre Mondiale.

Il faut dire que Monsieur le conseiller culturel avait ses raisons d'être mécontent.

Fin janvier, le Mémorial de Caen organisait un concours de plaidoiries d'avocats. Le lauréat fut un avocat palestinien. Jusque-là rien de bien grave, mais la plaidoirie portait sur un fait qui s'était passé à un check-point, ces barrages établis en Cisjordanie pour empêcher la libre circulation des Palestiniens. Une femme palestinienne tentant de rejoindre la maternité de Bethleem pour y accoucher n'avait pu passer, ce qui avait amené la mort du bébé.

On comprend l'ire de Monsieur le conseiller culturel devant de tels faits. Un avocat palestinien se donnait le droit de dénoncer un crime commis par des soldats israéliens.

Ziv Nevo Kulman ne pouvait que réagir devant la dénonciation d'un tel crime. Un crime, quel crime ? Pour Monsieur le conseiller culturel, les soldats ne faisaient qu'exécuter les ordres reçus et la plaidoirie de l'avocat palestinien ne pouvait que traduire ses sentiments antijuifs. Dans ces conditions, Monsieur le conseiller culturel ne pouvait accepter que l'on confonde un prix accordé à un avocat palestinien et la remise de la médaille des Justes² à des Français qui avaient sauvé un enfant juif pendant la seconde guerre.

Intolérable pour un qui considère que, la Shoah étant un crime exceptionnel, on ne peut la comparer à aucun autre crime, surtout si ce crime est commis par des Juifs au nom de l'État qu'ils représentent, État promu État des Juifs par ses dirigeants.

On peut se demander en quoi les représentants de l'État d'Israël sont habilités à représenter les Juifs victimes de la Shoah. Comme si, au nom de la Shoah, l'État d'Israël proclamé État des Juifs ou État juif, qu'importe le nom, avait le droit d'opprimer ceux qu'il a spoliés il y a plus de soixante ans. Les Juifs assassinés par les nazis sont plus proches des Palestiniens opprimés voire massacrés par l'État d'Israël que de ceux qui se prétendent leurs héritiers.

L'État d'Israël n'a rien à faire dans les cérémonies de commémoration de la Shoah.

Rudolf Bkouche, UJFP



2 On appelle Justes ceux qui ont sauvé des Juifs pendant la Seconde guerre mondiale.

5.

Le 70e anniversaire de la Rafle du vél' d'hiv' : Mémoire, savoirs et devoir de connaissance de l'Histoire et la modernité du discours de François Hollande le 22 juillet 2012

Auteur : Georges Gumpel

Date : 30 août 2012

Contexte : Le 22 juillet 2012, le président François Hollande, nouvellement élu, fait un discours pour commémorer la rafle du Vél' d'hiv'. Il déclare : « *La République pourchassera avec la plus grande détermination tous les actes, tous les propos antisémites qui pourraient amener les Juifs de France à se sentir inquiets dans leur propre pays* ».

Lien : <https://ujfp.org/le-70e-anniversaire-de-la-rafle-du-vel-dhiv-memoire-savoirs-et-devoir-de-connaissance-de-lhistoire-et-la-modernite-du-discours-de-francois-hollande-le-22-juillet-2012/>

*pour Sébastien M, ce jeune ami qui veut savoir,
pour Alaé Eddine qui, lui, sait : la traque, le CRA, les coups, l'expulsion....
pour tous ceux à qui il est demandé de connaître notre histoire*

Pour mémoire :

Le 2 juillet 1942, René Bousquet – secrétaire général de la police à Vichy – négocie avec les responsables de la police allemande à Paris un accord pour livrer 20000 juifs apatrides ou devenus tels de la zone occupée et 10000 juifs de la zone non occupée.

Le 3 juillet, cet accord est entériné par le conseil des ministres à Vichy.

Le 10 juillet à Paris, se tient une réunion de travail dans le bureau de Danneker – délégué d'Eichmann pour la France et la Belgique – où sont présents avec les nazis, des représentants du gouvernement français. Au cours de cette réunion, prélude à la grande rafle des juifs apatrides des 16 et 17 juillet, Bousquet, Darquier de Pellepoix et Legay donnent le feu vert aux nazis – à leur grand étonnement- pour que les enfants juifs soient arrêtés et déportés avec leurs parents.

André Tulard, sous-directeur à la direction des étrangers et des affaires juives chargé du fichier juif à la Préfecture de police parisienne est présent lui aussi, il met à la disposition de la police, pour

faciliter le travail, 27361 fiches nominatives de juifs étrangers apatrides résidant à Paris et en proche banlieue.

Ces fiches furent recopiées à la main dans les heures suivantes et distribuées dans les différents postes de police des arrondissements parisiens et de banlieue.

4500 policiers furent affectés à ces rafles.

Les fiches de Tulard permirent l'arrestation de 13152 personnes :

3118 hommes, 5919 femmes, 4115 enfants.

4952 personnes sans enfant sont directement internées à Drancy, déportées dans les jours suivants.

8157 personnes dont les 4115 enfants sont enfermées au Vél' d'Hiv.

Entre les 19 et 22 juillet, toutes sont transférées en wagon à bestiaux dans les camps de Pithiviers et de Beaune-la-Rolande (Loiret), préalablement vidés de leurs occupants transférés à Drancy, dans l'attente des décisions nazies.

2244 adultes et 2300 enfants sont enfermés à Pithiviers,

1259 adultes et 1815 enfants sont enfermés à Beaune la Rolande.

Le 24 juillet, le préfet du Loiret envoie une note au préfet délégué du Loiret et au chef de service des camps à la préfecture ainsi rédigée :

« veiller à ce que, dans chaque camp, les honneurs militaires soient rendus à l'arrivée et au départ du préfet de région ».

Le 25 juillet, le directeur de la police municipale de Paris avise le service commercial de la SNCF que les factures relatives au transport des personnes à Pithiviers et Beaune-la-Rolande doivent être adressées au Ministère de l'Intérieur.

Fin juillet, dans le compte-rendu du conseil des ministres tenu à Vichy, on lit :

« Dans une intention d'humanité, le chef du gouvernement a obtenu, contrairement aux premières propositions allemandes, que les enfants – y compris ceux de moins de 16 ans – soient autorisés à accompagner leurs parents ».

Les adultes, les parents des enfants enfermés des deux camps, des femmes principalement, sont déportés directement à Auschwitz entre les 31 juillet et le 7 août. Pour faire bonne mesure, et sans l'avis des autorités allemandes, les chefs de camps chargés de ces basses œuvres ajoutent quelques enfants dans les convois – et parce que l'enfant juif avait perdu tous ses symboles humains pour les sbires de Vichy et ses hommes de main – le plus souvent, sans juger bon de prendre les mesures nécessaires à leur identification.

Le 10 août, les nazis reçoivent par télex la réponse de Berlin indiquant que, suite à la demande des autorités françaises, les enfants des juifs apatrides peuvent être déportés avec les adultes dans « des proportions adéquates ».

Sur la notion de « proportions adéquates », Eichmann précise :

« il ne doit en aucun cas y avoir de convois exclusivement composés d'enfants ».

Quelques jours plus tard, tous les enfants des deux camps du Loiret sont transférés à Drancy, déportés à Auschwitz dans les jours suivants avec des adultes, mis à mort dès leur arrivée.

Le 25 août 1942, le chef de la police aux questions juives en zone occupée écrit au préfet du Loiret;

« j'ai fait établir à votre nom à la date de ce jour, un mandat de 20000 francs afin de vous permettre de récompenser le personnel civil des cadres d'organisation et de surveillance des camps de Pithiviers et de Beaune la Rolande qui, récemment, ont été mis à contribution de façon exceptionnelle ».

Le 16 juillet 1995, à l'occasion de la cérémonie marquant le 53^e anniversaire de la rafle du Vél' d'hiv', rompant avec l'attitude de ses prédécesseurs, avec celle ambiguë de François Mitterrand, le président de la République, Jacques Chirac, déclarait :

« Ces heures noires souillent à jamais notre Histoire et sont une injure à notre passé, à nos traditions.

Oui, la folie criminelle de l'occupant a été, chacun le sait, secondée par des Français, secondée par l'État français.

La France, patrie des Lumières, patrie des Droits de l'homme, terre d'accueil, terre d'asile, la France, ce jour là, accomplissait l'irréparable...

Reconnaître les fautes commises par l'État, ne rien occulter des heures sombres de notre Histoire, c'est tout simplement défendre l'idée de l'Homme, de sa liberté, de sa dignité. C'est lutter contre les forces obscures sans cesse à l'œuvre ».

Cette déclaration courageuse permettait à l'Histoire française de ne plus marcher avec des béquilles. Nous avons enfin la possibilité de dire, sereinement, l'importance des méthodes et des moyens mis en oeuvre par le gouvernement français de Vichy dans notre persécution, notre destruction.

Nous avons eu deux bourreaux : l'État français et les nazis.

Nous n'étions plus « victimes de la barbarie nazie » comme il était écrit sur les monuments et les plaques commémoratives, mais – très exactement – victimes de la barbarie française et de la barbarie nazie.

Le même Jacques Chirac précisait deux ans plus tard, en décembre 1997, au cours de la cérémonie du dépôt au Mémorial du Martyr Juif Inconnu des fragments du fichier des victimes juives parisiennes retrouvés en 1991, évoquant les rafles et l'abdication morale de Vichy :

« Oui, les camps d'internement et de transit ont été sous la responsabilité de l'administration française, de même que les recensements et la constitution de fichiers... Cela doit être dit et reconnu non pour se flageller avec le passé mais pour inventer le présent sur des bases saines et claires, ce qui suppose que nous regardions sereinement, en face, notre histoire ».

Les historiens français pouvaient enfin écrire l'Histoire.

Tall Brutman écrit dans son livre pionnier intitulé *Au bureau des affaires juives, l'administration française et l'application de la législation antisémite* :

« *le processus vichyssois s'articule de la façon suivante :*

exclusion, fichage, rafle, internement.

Les moyens gouvernementaux sont : les lois et les décrets.

Ses relais gouvernementaux pour application sont : les préfectures, la police, la justice .»

Il souligne :

« *C'est ce triptyque majeur : préfecture, police, justice, rouage administratif central qui a accepté, sans état d'âme, cette politique raciste criminelle, l'a banalisée, transformée en un travail administratif de routine.*

Le racisme, l'antisémitisme, deviennent une norme administrative banale, intégrée aux tâches des services administratifs publics ».

Raul Hilberg avait déjà écrit dans son livre : *La destruction des Juifs d'Europe* :

« *Une évidence s'impose: les Français firent mieux que les Allemands en matière de spécialisation des services administratifs affectés à l'entreprise de destruction des Juifs* ».

Puis, nous avons eu le temps du Sarkozysme, le temps de « l'identité nationale » et ses suppôts.

Le temps du racisme, de la xénophobie d'État; Le temps où l'Autre- arabe, musulman, enfant d'immigré – est devenu, comme le juif hier, un sujet de textes, d'articles. de débats dans les médias, dans des proportions sans commune mesure avec les textes antisémites d'avant 1940.

Le temps du discours de Grenoble, de la chasse aux Roms,

Le temps des quotas, de la chasse aux étrangers, des CRA, des expulsions massives.

L'affaire Guy Môquet, les velléités de Nicolas Sarkozy ensuite à ce que tous les enfants de CM2 se voient confiée la mémoire d'un des 11000 enfants juifs de France livrés aux nazis.

Comme beaucoup d'autres, l'UJFP s'était exprimée à ce sujet. Nous en avons dénoncé l'abjection. Nous avons dénoncé cette politique qui consistait à dresser les communautés les unes contre les autres et à laisser se développer cette concurrence des victimes.

Nous soulignons alors que l'appel à la célébration de la Shoah n'est plus qu'une forme abjecte de clientélisme. Abject, écrivions-nous.

Aujourd'hui, le discours prononcé le 22 juillet dernier au cours de la cérémonie commémorant le 70e anniversaire de la grande rafle du Vél' d'hiv' par le nouveau président de la République, François Hollande, nous interpelle.

Est-il un discours de rupture après les exécrables années de discours sur « l'identité nationale » et les thèses racistes d'extrême droite développées à outrance tout au long de la campagne électorale par l'équipe présidentielle précédente ?

Un discours dans le prolongement de celui, historique, de Jacques Chirac du 16 juillet 1995 ?

La presse et les médias ont célébré la continuité de celui ci, un discours de réaffirmation et de vigilance qui ne peut que plaire à Mrs Prasquier et Serge Klarsfeld, soulignait *Le Monde*.

En effet. Mais qui plaît à plus d'un aujourd'hui en réalité.

Nous ne sommes plus en 1995 et 1997. L'importance des prises de positions du président Jacques Chirac reléguait au second plan ses renvois aux qualités supposées de la République, patrie des Lumières, etc.

Ce discours est aujourd'hui suranné. Mieux, il est disqualifié.

Définitivement disqualifié par les recherches des historiens tant sur la destruction des Juifs que, sur la politique coloniale française, sur celle d'aujourd'hui à l'égard des jeunes des banlieues.

Patrie des Droits de l'Homme, Patrie des Lumières, terre d'accueil, tous ces mots ont aujourd'hui des relents tragiques que nous ne pouvons plus accepter.

Les retours aux discours de type IIIe et IVe République non plus.

Pour ce qui est de la trahison supposée de Vichy des « valeurs de la République », terre d'accueil, etc, chantées par François Hollande, il est aujourd'hui nécessaire de rappeler cet épisode, très rarement mis en lumière, de la Conférence d'Évian de juillet 1939 :

Du 6 au 15 juillet 1939 s'était tenue à Évian une Conférence internationale où étaient présents les représentants de 32 délégations étrangères – dont celle des États-Unis – pour répondre à la question de recevoir ou non les réfugiés juifs persécutés d'Europe dans le contexte européen xénophobe et antisémite, de modifier les quotas alors en vigueur.

La France était représentée par Henri Béranger (président de la commission des Affaires Étrangères au Sénat).

Paris et Londres jugent essentiel de couper court aux tentatives faites pour élargir les débats à l'ensemble de la question juive européenne en limitant les débats expressément à la seule compétence de la Conférence sur la question des réfugiés en provenance d'Allemagne et d'Autriche.

La France pèse pour ne pas donner à la Conférence d'Évian un caractère trop voyant et impose que ce soit une réunion de comité intergouvernemental, sans séances publiques.

La France n'accepte pas d'accueillir plus de réfugiés. Tout au plus accepterait-elle d'accueillir quelques personnalités « utiles pour l'économie et le patrimoine intellectuel », d'avoir un rôle de pays de transit pour des émigrants dûment munis de subsides, d'un visa et d'un billet pour l'outremer, (sic).

La question du triage est évoquée de peur d'hériter des seuls déchets de toute l'immigration autrichienne et allemande. La France propose que ce triage se fasse impérativement avant l'arrivée en France de ces émigrants, sous l'égide d'une commission contrôlée par les Américains.

Enfin, selon Henri Béranger, Paris se soucie plus encore d'abriter un centre d'attraction pour tous ces individus en rupture d'établissement, en même temps que d'être le foyer des revendications et des protestations provoquées par les persécutions présentes et futures.

Est-il de l'intérêt de la France d'apparaître comme l'asile officiel de tous ceux que l'Allemagne considère comme ses ennemis officiels ? s'interroge Béranger.

La France est au point extrême de saturation, si elle ne l'a pas déjà dépassé assène encore le même.

Ce qu'il ne disait pas ce jour-là, c'est que « La France » s'était déjà dotée, depuis 1937, d'un sous-secrétariat d'État à l'immigration, avait restreint le droit d'asile dès 1938, ouvert en janvier 1939 le premier camp pour « étrangers indésirables ».

Plus de 90 camps pour étrangers juifs indésirables, « en surnombre dans l'économie française » comme il était écrit sur leurs fiches d'internement, seront ensuite ouverts dans toute la France par Vichy, sans compter tous les camps annexes, provisoires, comme c'est le cas à Paris.

Ceci éclaire tragiquement les propos sur la Patrie des Lumières, celle des Droits de l'Homme, terre d'asile, etc, chers à François Hollande.

Quant à ceux sur « notre capitale, nos rues, nos cours d'immeuble, nos cages d'escaliers, nos préaux d'école » cette litanie de lieux profanés par la rafle de juillet 1942, n'est pas sans évoquer les lieux communs utilisés aujourd'hui dans les discours officiels – de droite comme de gauche – lorsqu'il est question des banlieues, des jeunes qui les peuplent.

Faut-il le rappeler ? Cette rafle n'était pas une première, d'autres rafles avaient eu lieu, dont celles – massives- dites du stade Jappy en mai et juillet 1941.

Drancy fonctionnait sous autorité française depuis août 1941; livrait régulièrement des convois de déportés aux nazis.

La Ville lumière baignait depuis longtemps dans le sang et la honte. Elle avait une sale gueule.

Parler d'amnésie, de falsification de l'Histoire, de révisionnisme, à propos de ce discours serait une grave erreur. Rien de tel dans ces propos.

Les enjeux politiques ont changé depuis 1995, il y a eu le 11 septembre 2001, le basculement absolu dans le discours politique des puissances occidentales, les notions du Bien et du Mal, du Eux et du Nous, les représentations que celles ci font de l'Humanité en lieu et place des débats politiques de classe antérieurs.

Le discours de François Hollande traduit parfaitement ce basculement, par glissements successifs, des nouvelles perceptions de l'ennemi,

Plus d'allemands, de nazis, de collaboration, de responsabilités clairement identifiées, nommées, pour désigner le Mal.

Le mot Shoah, n'a pas pour seule fonction de masquer les enjeux de la Seconde Guerre Mondiale, il est également un mot unificateur pour désigner le Mal absolu, la perception nouvelle de celui ci,

les lieux du crime ou de ceux à venir, la perception racialisée de leurs auteurs potentiels.

Les frontières raciales elles aussi ont changées, les Juifs sont aujourd'hui les enfants chéris de l'Occident. Tout le monde nous aime, jusqu'à la nausée – de l'extrême droite à la gauche, française, européenne – nous sommes totalement intégrés au « Nous » occidental.

Nous sommes devenus Leurs Juifs.

Reste l'Autre, celui contre lequel François Hollande entend faire donner les foudres de la République.

Est-ce l'extrême droite, héritière de Vichy et de Pétain (cités l'un et l'autre – à décharge – une seule fois dans son discours) se réclamant ouvertement de l'idéologie nazie, florissante comme jamais en France et partout en Europe ?

Non, comme les Allemands et le nazisme (eux aussi jamais cités dans ce même discours), celle-ci n'est pas l'objet de la hantise de Mr Hollande. Ses foudres ne sont pas dirigées contre elle bien qu'elle soit ouvertement raciste, xénophobe, islamophobe, parfois même tranquillement pétainiste, antisémite, violente, etc.

L'autre, c'est Lui, innomé, mais reconnaissable entre tous dans ce raccourci tragique :

« il y a quatre mois, à Toulouse, des enfants mourraient pour la même raison que ceux du Vel d'Hiv: parce qu'ils étaient juifs ».

Mettre sur le même plan les crimes de l'État français, ceux des nazis et celui d'un fou, le jour où la France prétend honorer la mémoire des victimes de ses propres forfaits.

Montrer du doigt ce jeune criminel et taire la litanie de nos bourreaux.

Laisser entendre, par omission calculée des véritables responsables français et allemands du crime du Vel d'Hiv, que seuls les Arabes, les Musulmans, par la figure de Mohammed Merah représentée et par l'orchestration des termes tels que : toutes les idéologies d'exclusion, toutes les formes d'intolérance, tous les fanatismes, toutes les xénophobies qui tentent de développer la logique de haine, seraient naturellement antisémites et, par l'image toujours interposée de Mohammed Merah, les seuls capables aujourd'hui de crimes antisémites aussi horribles que ceux commis par la France et les nazis hier.

Évoquer, ce jour-là, à cet endroit-là, l'exigence de tolérance religieuse dans le cadre de nos lois laïques, la liberté et la dignité de la personne, promouvoir la promesse de l'égalité et de l'émancipation, toutes références qui nous renvoient explicitement aux discours actuels sur l'Islam, les Musulmans, la condition des femmes musulmanes, qu'il faut, nécessairement, « émanciper », ici même, puisqu'ils et elles vivent dans nos villes, nos cités, nos cours d'école, nos cages d'escaliers.

Tout cela constitue l'extraordinaire modernité du discours de François Hollande ce 22 juillet dernier.

Un discours – aligné et partagé – sur celui, impérialiste des États-Unis ; celui du choc des cultures, du choc des civilisations, du renversement de l'analyse de l'Histoire aux fins de servir cette idéologie.

Notre histoire, nous qui avons eu la chance de survivre ;

la mémoire des 4115 enfants juifs, apatrides et de leurs parents, livrés par la France aux nazis en juillet et août 1942, ne peuvent, en aucune façon, être le prétexte à de tels jeux politiques.

Le fascisme et le nazisme sont et restent des politiques occidentales, européennes, modernes. Peuvent, à tout moment, resurgir sous des formes nouvelles, soupçonnables ou inconnues, frapper l'Autre, tout aussi indésirable que nous le fument hier.

Voilà ce que nous devons transmettre aux jeunes générations avant qu'il ne soit trop tard.

Les leçons de cette indicible abdication morale de Vichy, de la France.

Georges Gumpel,

né en 1937, enfant juif caché en 1943 et 1944, fils de déporté, mort en avril 1945 à Melk, Autriche, partie civile au procès Barbie.



6. Maurice Papon : des Juifs de Bordeaux envoyés à la mort aux Algériens noyés dans la Seine le 17 octobre 1961.

Auteur : Pierre Stambul

Date : 20 octobre 2014

Contexte : Anniversaire du 17 octobre 1961

Lien : <https://ujfp.org/maurice-papon-des-juifs-de-bordeaux-envoyes-a-la-mort-aux-algeriens-noyes-dans-la-seine-le-17-octobre-1961/>

Quand on m'a demandé d'intervenir dans une des nombreuses soirées célébrant le triste anniversaire du 17 octobre 1961, j'ai failli refuser : en quoi le coprésident de l'Union Juive Française pour la Paix, engagé en tant que Juif d'abord pour les droits du peuple palestinien et contre le sionisme, est-il habilité à raconter ce crime odieux du colonialisme français ? Mais l'UJFP est engagée contre toutes les formes de racisme et de discriminations au Proche-Orient comme en France. Alors le lien s'est fait avec le 17 octobre : Maurice Papon.

« Une jeunesse bien française ».

Maurice Papon est né en 1910. Son père est un notable de « centre gauche » qui sera président du Conseil Général de Seine-et-Marne. Maurice étudie au lycée Louis-le-Grand et milite aux côtés de Pierre Mendès France.

Il entre en 1935 au ministère de l'intérieur et y fait la connaissance du directeur adjoint, Maurice Sabatier. Il occupe son poste sans état d'âme pendant le Front Populaire et le régime qui lui succède.

Au moment du déclenchement de la guerre, il découvre le monde arabe dans les services de renseignement. Il rentre en France quand le régime de Vichy s'installe et il devient directeur de cabinet de son mentor Sabatier.

« La banalité du mal »

Hannah Arendt a été très critiquée, notamment par les sionistes, quand elle a utilisé cette expression à propos d'Adolf Eichmann. Et pourtant.

Papon suit Sabatier quand celui-ci est nommé par Pierre Laval Préfet Régional à Bordeaux. Il devient secrétaire général de la préfecture de Gironde le 1er juin 1942.

La « solution finale » contre les Juifs vient d'être décidée à la conférence de Wannsee et le premier convoi de déportés juifs quitte la France en mars 1942. À Paris, la rafle du Vél' d'hiv' commence le 16 juillet. En Gironde, il y a 6000 Juifs recensés.

À son procès, Papon aura de singuliers trous de mémoire sur tout ce qu'il a signé. Il est pourtant félicité fin 1942 par Sabatier pour « l'autorité dont il a fait preuve pour reprendre en main les services de la préfecture et l'habileté avec laquelle il les a dirigés ».

Papon est très représentatif de tous ces fonctionnaires au service du nazisme et de l'extermination qui ne manifestent ni haine, ni émotion. Ils se contentent de « faire leur travail » avec diligence et efficacité.

Les rafles à Bordeaux commencent le 15 juillet (avant Paris), avec un partage des tâches entre la police française et les SS. Pendant 2 ans, 12 convois vont déporter 1600 Juifs. La quasi-totalité ne reviendra pas. L'efficacité de la déportation à Bordeaux vient du travail « exemplaire » fait en amont par Papon : un recensement méticuleux a abouti à la gestion scrupuleuse d'un fichier très complet. Au nom du « regroupement familial », les enfants aussi sont déportés : il y en aura 57 dans le convoi du 26 août sur un total de 444 déportés.

Le 19 octobre, la police de Papon, grâce à son listing, vient arrêter la famille Slitinsky. Le jeune Michel réussit à leur échapper. Le père, déporté à Drancy puis à Auschwitz, ne reviendra pas.

Les collabos recyclés

Sentant le vent tourner, Papon prend contact avec des réseaux que l'historien Jean-Pierre Azéma qualifie de « vichysto-résistants ». Pendant cette période, il refuse les promotions que Laval lui offre. À son procès, il affirmera avoir sauvé 130 Juifs en les rayant du fichier. En fait, ce sont des « Aryens » qu'il a aidés. Papon n'a bien sûr jamais été résistant. Mais il hébergera un authentique résistant juif Roger-Samuel Bloch. Toute une série de résistants, en général très anticommunistes, garantiront plus tard « l'honorabilité de Papon » en occultant totalement sa responsabilité majeure dans la déportation des Juifs de Bordeaux. Ces « résistants du mois de septembre » comme on les appelait en référence au fait que Paris a été libéré en août étaient bien nombreux.

En 1945, il y a un certain consensus pour affirmer que toute la France a résisté et pour minimiser l'ampleur de la collaboration. Mitterrand recyclera Bousquet. La SFIO puis De Gaulle vont recycler Papon.

Papon continue d'alterner les postes. Préfet de la Corse, il se vantera à son procès, pour prouver qu'il n'est pas antisémite, d'avoir fermé les yeux sur les trafics d'armes vers Israël au moment de la guerre de 47-49.

L'Algérie

En 1949, Papon est nommé préfet de Constantine par le « socialiste » Jules Moch, celui qui a fait tirer sur les grévistes. Il est décoré de la légion d'honneur.

Dans son livre « Le camp des Oliviers », le communiste algérien William Sportisse raconte la répression généralisée qui sévit, avant le déclenchement de la guerre d'indépendance, contre les nationalistes et les communistes.

Papon est à la préfecture de police de Paris de 1951 à 1954. Le 14 juillet 1953, il fait tirer sur un cortège d'Algériens qui manifeste avec la gauche. Il y a 7 morts. Il collabore déjà à l'époque avec un policier d'extrême droite Jean Dides. Après 6 ans d'effort, il reçoit sa carte de « combattant volontaire de la résistance ».

Après un passage musclé au Maroc où il a soutenu les terroristes français face aux indépendantistes marocains, Papon retourne à Constantine en 1956. C'est l'époque des « regroupements autoritaires et de la torture ». Papon est clair : « l'heure n'est plus où il faut distinguer les civils des militaires ». Dans Constantine, les « centres d'interrogatoires » se multiplient.

Les Algériens de Paris

Grand protecteur des tortionnaires, le « socialiste » Robert Lacoste fait l'éloge de Papon et lui donne une promotion. Juste avant la fin de la IV^e république, Papon devient préfet de police de Paris. En fait, il est nommé après une manifestation de 2000 policiers d'extrême droite aux cris de « Dides au pouvoir », et « Fellaghas assassins ».

Dès le retour de Gaulle aux affaires, Papon devient un fervent gaulliste.

Il y a à l'époque 150000 Algériens en région parisienne. Après avoir éliminé son rival du MNA, le FLN s'est organisé à Paris en cellules très cloisonnées qui mènent la lutte armée.

Papon instaure contre les Algériens un régime d'exception et une généralisation des mesures arbitraires, notamment la détention provisoire de longue durée. Il envoie des groupes de Harkis procéder à des attentats aveugles contre la population algérienne. Papon crée la force de police auxiliaire, chargée d'infiltrer, de torturer et d'éliminer les membres du FLN. C'est sous Papon que l'usage de la torture se généralise sur le sol français.

Un grand massacre alors que la guerre est perdue pour la France

Pendant l'année 1961, l'opinion publique française se retourne et le pouvoir gaulliste accepte d'entamer des négociations qui ne peuvent mener qu'à l'indépendance.

Dans Paris, les combats redoublent. Face aux attentats du FLN qui les touchent, les policiers multiplient les exécutions extrajudiciaires. Papon décrète contre les Algériens le couvre-feu. Malgré cela, 30000 manifestant-e-s marchent pacifiquement le 17 octobre.

Laissons la parole à la compagnie « Jolie mère » pour raconter la suite. C'est la chanson « Manifestation pacifique » :

Ils se dirigent vers la ville

Ils sont venus des bidonvilles

Saint-Denis, Gennevilliers, Nanterre

Enfants, vieillards, familles entières

Dans leur costume du dimanche

Souliers de cuir, chemises blanches

C'était au temps des colonies

Et la nuit tombait sur Paris

Ils se dirigent vers la ville

Ils sont venus des bidonvilles

Saint-Denis, Gennevilliers, Nanterre

Enfants, vieillards, familles entières

Et par centaines et par milliers

Ils sont venus manifester

*C'est au couvre-feu de Papon
Que sans violence ils disent non
C'était l'époque des yéyés
La capitale est quadrillée
Car l'Algérien c'est l'ennemi
Traqué dans les rues de Paris
Collés au mur dans le métro
Mains sur la tête ou dans le dos
Ils disparaissent dans des cars
Les gens détournent le regard
Et la police se déchaîne
Des corps sont jetés à la Seine
Dans la cour de la préfecture
Résonnent les cris les injures*

*À coups de crosses dans les dents
Au milieu des gémissements
Femmes traînées par les cheveux
Éclats de rire et coups de feu
Ils se dirigeaient vers la ville
Ils arrivaient des bidonvilles
Les morts se comptaient par centaines
Les eaux muettes de la Seine
Les ont emportés dans la nuit
Vers le silence, vers l'oubli
Longtemps après qui se souvient
17 octobre 61 ?
Longtemps après on se souvient
17 octobre 61.*

Notre camarade Jean-Luc Einaudi entreprendra pendant une grande partie de sa vie d'exhumer ce crime d'État. Il donnera des noms à 140 victimes et estime à plus de 200 le nombre de mort-e-s de ce pogrom. La censure empêchera une réelle enquête. De Gaulle, forcément au courant, couvrira Papon comme il l'avait couvert avec d'autres comme pseudo résistant en 1944.

Un assassin qui ne s'est jamais amendé

Début 1962, on est tout près de l'indépendance algérienne. L'OAS a entamé une guerre sanglante des deux côtés de la Méditerranée. Un plasticage blesse grièvement une fillette, Delphine Renard. La gauche appelle à une manifestation le 8 février près de la Bastille.

Papon utilise un décret écrit lors de la tentative de putsch de l'OAS pour interdire la manifestation. Celle-ci, pacifique et massive, sera réprimée avec une incroyable sauvagerie. 9 personnes, toutes syndiquées à la CGT, périront, écrasées contre les grilles du métro Charonne.

Une semaine plus tard (j'y étais, j'avais 11 ans), 500000 personnes assisteront au Père-Lachaise aux obsèques des victimes.

Papon ne sera pas désavoué pour ce nouveau crime. Il restera préfet de police protégé par De Gaulle jusqu'en 1967. Par chance, il n'était plus là en mai 68, sinon l'histoire aurait sûrement été différente.

Papon s'est reconverti dans les affaires (il sera président de Sud-Aviation) et dans la politique : maire de Saint-Amand-Montrond, trésorier du parti gaulliste, député du Cher et ministre du budget du très libéral Raymond Barre.

L'affaire Papon

En 1980, le chercheur Michel Bergès, guidé par l'archiviste Jean Cavaignac, est orienté vers le dossier d'un convoi de déportation alimenté par Papon. Et c'est le fils d'une de ses victimes, lui-

même rescapé par miracle, Michel Slitinsky qui, avec l'aide du « Canard Enchaîné » rend public le passé bordelais de Papon.

Rien ne nous sera épargné : d'abord des résistants célèbres écrivent que Papon a bien eu des contacts avec la résistance dès 1943 tout en regrettant qu'il n'ait pas démissionné de son poste à la Préfecture de Gironde. Malgré cela, plusieurs descendants de déportés exterminés portent plainte. Inculpé en 1983, Papon ne sera jugé ... qu'en 1997. Jusque-là, on ne jugeait que les Nazis allemands, pas question d'admettre le rôle majeur de la collaboration. Le long procès contribuera à une prise de conscience malgré les gesticulations (déjà) d'un histrion, l'avocat Arno Klarsfeld.

Condamné à 10 ans de prison et à une forte amende, Papon organisera son insolvabilité et tentera, pendant sa mise en liberté suite à son appel une fuite bien peu glorieuse en Suisse.

Il ne passera que 3 ans en prison. Une loi prévoyant la libération des prisonniers malades lui sera appliquée. On aimerait qu'elle soit appliquée aux milliers de prisonniers qui crèvent dans les prisons françaises sans être soignés.

Jusqu'à sa mort en 2007, Papon essaiera de faire payer par l'État ses amendes et ses avocats, ultime provocation, le feront enterrer avec la Légion d'Honneur dont il avait été déchu.

Épilogue

Du premier crime contre l'Humanité visant les Juifs de Bordeaux au deuxième contre les Algériens de Paris, il y a une continuité totale. Le deuxième n'aurait pas eu lieu si le premier avait été jugé à temps. La justice française a condamné (modérément) Papon pour Bordeaux, mais le 17 octobre 1961 reste un épisode non reconnu, étouffé et victime d'incessantes tentatives de négationnisme. C'est bien une certaine France, colonialiste, raciste et admiratrice de l'ordre, quel qu'il soit, que Papon incarne. Loin d'être unique, ce genre de personnage est l'accompagnateur zélé toutes les barbaries.

Il n'est pas inutile de rappeler à tous les serviteurs de l'ordre qui appliquent sans état d'âme les lois racistes contre les sans papiers ou les Roms qu'ils auront peut-être un jour, comme Papon, à en répondre.

Pierre Stambul



7.

Commémorer la libération d'Auschwitz en refusant le racisme et le fascisme

Auteur : Bureau national de l'UJFP

Date : 30 janvier 2015

Contexte : 30 janvier 2015, journée internationale de commémoration en mémoire des victimes de l'Holocauste et la prévention des crimes contre l'Humanité

Lien : <https://ujfp.org/commemorer-la-liberation-dauschwitz-en-refusant-le-racisme-et-le-fascisme/>

Il y a soixante-dix ans, jour pour jour, l'Armée rouge libérait le camp d'Auschwitz-Birkenau, le plus grand camp d'extermination nazi et le lieu emblématique de la folie meurtrière qu'a été l'entreprise de destruction des Juifs d'Europe.

Aujourd'hui comme hier, nous demeurons saisis par l'injonction « Plus jamais ça ! » Que plus jamais on ne tolère l'oppression d'un groupe humain quel qu'il soit, sur quelque base que ce soit. Et que nous ne nous trompions pas lorsqu'il s'agit d'en tirer les enseignements. Aujourd'hui, on montre du doigt et on tue des Juifs en France et il y a des années que des Musulmans, des Roms, des Noirs, des migrants subissent le même sort. Des synagogues sont profanées ou la cible de violences. Des dizaines de mosquées sont attaquées ou incendiées, et plus encore ces dernières semaines. Autant de crimes racistes mais qui provoquent des réactions très différentes de la part du gouvernement et des médias.

Il ne s'agit pas ici de comparer des réalités historiques différentes, ni de dire que les paroles et les violences racistes que nous dénonçons aujourd'hui mèneront inéluctablement à un nouvel Auschwitz. Nous ne pouvons même pas l'imaginer. Il s'agit seulement d'affirmer que la haine et l'exclusion portent en elles les ferments du pire.

Alors qu'Éric Zemmour ne semble pas exclure que l'on puisse voir expulser un jour les Musulmans de France, l'Institut Européen des Relations Internationales, dans un texte intitulé Islam et Occident — Deux civilisations incompatibles, présente la cohabitation entre l'islam et l'Occident comme impossible et même source d'une guerre civile occidentale d'une manière qui n'est pas sans rappeler des textes des années 1930-40 décrivant l'incompatibilité des Juifs avec la société européenne ou les propos utilisés par Rosenberg, l'envoyé spécial d'Hitler à Paris en novembre 1940, dans son célèbre discours devant les députés français réunis pour la circonstance à l'Assemblée nationale.

Manuel Valls a raison lorsqu'il affirme que la France n'est plus la France sans ses Juifs. Elle n'est pas non plus la France sans ses Musulmans, ni sans tous les enfants de son histoire coloniale.

Rassemblement à Auschwitz, une kyrielle de chefs d'État commémore la libération du camp et réaffirme sa volonté du plus jamais ça. Manifestation obscène d'appropriation de la mémoire du lieu, l'aviation israélienne survole le camp. Nous avons peine à comprendre pourquoi, le 21 novembre 2014, durant une session de la troisième commission de l'Assemblée générale de l'ONU, ces mêmes États, européens pour la plupart, dont la France, se sont abstenus lors d'un vote sur la Résolution L 56 visant à « lutter contre la glorification du nazisme, du néonazisme et toutes autres pratiques qui contribuent à alimenter les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée ».

Cette résolution disait constater « avec inquiétude les dangers que représentent les partis politiques, mouvements et groupes extrémistes pour les droits de l'homme et la démocratie » et affirmait que les problèmes posés par ces partis, mouvements et groupes en matière de droits de l'homme et de démocratie étaient « universels et qu'aucun pays n'y échapp[ait] ». Aujourd'hui, l'Europe est rongée à nouveau par le fléau de l'extrémisme raciste, comme en Allemagne avec le mouvement Pegida et ses manifestations qui menacent de se développer en France, comme en Grèce avec Aube dorée, en Ukraine avec Svoboda.

Honorer les victimes des crimes nazis, parmi lesquelles nos parents, commis avec l'assentiment et l'aide de certains gouvernements européens, dont celui de la France du régime de Vichy, reste aujourd'hui une nécessité impérative. On ne peut enseigner aux jeunes générations la destruction des Juifs d'Europe en masquant les réalités politiques qui ont permis ces crimes, en acceptant à nouveau des discours d'État racistes et xénophobes frappant des pans entiers de la communauté nationale et en faisant l'impasse sur l'héritage du colonialisme et ses victimes dont de nombreux élèves sont les descendants. On ne peut enseigner aujourd'hui l'histoire de ces crimes sans honorer la résistance à ces crimes, sans appeler à la résistance ici et maintenant contre toutes les oppressions et discriminations – auxquelles certains des chefs d'État présents à Auschwitz participent. Nous ne pouvons accepter un plus jamais ça sélectif.

Commemorons la libération d'Auschwitz, souvenons-nous des crimes d'un passé si récent et toujours présent dans notre mémoire nationale, et luttons surtout contre toutes les formes de racisme et de fascisme !

Le Bureau National de l'UJFP le 26 janvier 2015

8. La Maison d'Izieu : la mémoire et les blanchisseurs.

Auteur : Bureau national de l'UJFP

Date : 31 mai 2015

Contexte : La Maison d'Izieu – Mémorial des enfants juifs exterminés – dérape en vendant une lingette comme produit dérivé...

Lien : <https://ujfp.org/la-maison-dizieu-la-memoire-et-les-blanchisseurs/>

Dans ces temps où la mémoire et la lutte contre l'antisémitisme sont le credo de nos dirigeants politiques au plus haut niveau de l'État.

Dans ces temps où il ne se passe pas une occasion officielle pour qu'il ne soit martelé la nécessité de faire connaître aux jeunes générations l'histoire de la destruction des Juifs d'Europe par les nazis et leurs complices français.

Dans ces temps où, plus qu'en d'autres, la réécriture de notre Histoire est à l'œuvre, il ne nous est pas possible de rester indifférents à « l'objet » inséré dans les agendas qui ont été édités et offerts le 6 avril dernier aux personnalités officielles présentes à l'inauguration des nouveaux bâtiments muséographiques de la Maison d'Izieu – Mémorial des enfants juifs exterminés.

Mémorial qui, rappelons-le, est – avec l'ancien Vélodrome d'Hiver et le camp de Gurs – l'un des trois lieux de mémoire nationale des victimes des persécutions racistes et antisémites et des crimes commis contre l'humanité avec la complicité du gouvernement de Vichy, reconnu par le décret du Président de la République du 3 février 1993.

« L'objet » est très précisément... une lingette.

Une lingette !

Une lingette en microfibre « qui nettoie toutes les surfaces délicates, lavable en machine, à 30° sans adoucissant ».

Précisions qui ne peuvent nous laisser indifférents....

Une lingette avec laquelle nous pouvons nettoyer l'écran de notre ordinateur, nos lunettes, nos bijoux, notre appareil photo, et probablement une quantité d'autres appareils qui font l'ordinaire de notre société.



Une lingette, dont la particularité est d’être conçue avec les noms imprimés³, dans des couleurs différentes, des quarante-quatre enfants juifs arrêtés par Klaus Barbie le 6 avril 1944, déportés et gazés à Auschwitz.

Une lingette et son message qui semblent ne pas avoir posé le moindre problème éthique aux concepteurs de cette ignominie, aux responsables du « comité scientifique » qui président aux destinées de la Maison d’Izieu, aux personnalités politiques – dont François Hollande – qui ont reçu ce délicat « souvenir » le 6 avril.

Le concepteur de cet objet marketing saura-t-il nous dire par quel cheminement il est arrivé à cette proposition monstrueuse ?

Les responsables de la Maison d’Izieu ont-ils pensé une seconde à ce que pouvait vouloir dire offrir au Président de la République et à leurs autres invités le moyen d’essuyer ou de s’essuyer avec les noms des 44 enfants juifs victimes du nazisme et de ses complices ?

³ Les noms des enfants sont imprimés au verso de la lingette.

Ils auront beau frotter, frotter fort, ils auront du mal à effacer cet attentat à leur mémoire.

Le bureau national de l'UJFP, le 31 mai 2015

aaaaa

9. Atterrée devant la bêtise raciste.

Auteur : Sonia Fayman

Date : 5 juin 2019

Contexte : Le 1^{er} juin 2019, sur le plateau d'*On n'est pas couché*, sur France 2, sont invités Franz-Olivier Giesbert, venu présenter son roman sur la montée du nazisme et Ginette Kolinka, rescapée du camp d'Auschwitz, venue présenter son livre témoignage sur le camp de la mort. La chroniqueuse Christine Angot, fidèle à sa réputation sulfureuse, développe un curieux point de vue sur la « *concurrence des mémoires* ».

Lien : <https://ujfp.org/atterree-devant-la-betise-raciste/>

Une émission de télévision où était invitée une survivante d'Auschwitz-Birkenau a donné lieu à une polémique où le suprématisme blanc mâtiné de philosémitisme a encore sévi.

Ginette Kolinka, déportée de Paris à l'âge de 19 ans en 1944, avec son père, son frère et son neveu qui ne sont pas revenus, a longtemps refoulé les souvenirs du camp, mais s'est mise assez récemment à témoigner, notamment dans les établissements scolaires. Âgée aujourd'hui de 94 ans, elle a écrit, avec la journaliste Marion Ruggiéri, un livre qui vient d'être publié chez Grasset, dans lequel elle fait part de son expérience. Invitée à l'émission de Laurent Ruquier, avec quelques têtes en vue du monde des écrans, elle a répondu aux questions de ces célébrités avec beaucoup de naturel.

Christine Angot, écrivaine, l'a harcelée de questions, parfois gênantes, mais auxquelles Ginette Kolinka a opposé une bonne humeur à toute épreuve.

Ensuite, Christine Angot a cru bon de faire des déclarations insensées, [citées dans un blog de Mediapart](#) (03/06/19-GTK), que voici :

Avec cette concurrence des mémoires, cette chose, il ne faut pas de concurrence, tout le monde a souffert et les souffrances sont toutes à égalité, à force de vouloir indifférencier les uns et les autres et bien ça conduit à l'indifférence de ce qu'a vécu un groupe de personnes ou une personne en particulier. On l'a rappelé par exemple, tout à l'heure avec Ginette Kolinka, en parlant de camp de concentration ou de camp d'extermination ; le but avec les Juifs, pendant la guerre, ça a bien été de les exterminer, c'est-à-dire de les tuer. Et ça introduit par exemple une différence fondamentale, alors qu'on veut confondre, avec par exemple l'esclavage, l'esclavage des noirs envoyés aux États-Unis etc., ou ailleurs. C'était exactement le contraire. L'idée c'était qu'ils soient en pleine forme, en bonne santé pour qu'ils soient commercialisables. Non ce n'est pas vrai que les traumatismes sont les mêmes, non ce n'est pas vrai que les souffrances infligées aux peuples sont les mêmes. Et c'est bien pour ça qu'on doit être attentif, chaque fois, au détail, à la particularité, et le roman (de FOG) permet ça.

Ainsi, tout en s'élevant contre la concurrence des victimes, voici qu'elle ne trouve pas mieux que de décerner la médaille de la souffrance aux juifs et de comparer le génocide à quoi ? ... tiens, par exemple, au hasard, à l'esclavage. Et de s'enfoncer dans l'innommable en évoquant des Africains déportés mais bien nourris, maintenus en pleine forme, en bonne santé, par les esclavagistes.

Ou bien cette énormité relève d'une ignorance crasse de la condition des esclaves exterminés à petit feu (ou à gros) par la civilisation blanche internationale (l'Afrique a quand même perdu des millions de femmes, d'enfants et d'hommes avec la traite), ou bien c'est juste le cri de haine de celles et ceux qui sont encore et seront toujours englués dans cette mentalité coloniale et esclavagiste. Il en faut une bonne dose pour oser dire que les souffrances infligées aux peuples ne sont pas les mêmes et de mépriser à ce point la tragédie qui a vidé l'Afrique de ses forces vives et qui a fait la richesse de la France, du Royaume Uni, des États Unis et de quelques autres.

Nous qui luttons contre tous les racismes, avons fort à faire quand des représentants patentés de la culture française se vautrent dans l'ignominie et sont prêts aux mensonges les plus gros pour ressasser leur bienpensance sur la gravité suprême du génocide nazi. Il est de bon ton aujourd'hui d'aimer les juifs et d'empathiser sur leur souffrance. Mais ce sont les mêmes ou leurs aïeux qui naguère les traînaient dans la boue et faisaient du zèle auprès des nazis.

Sonia Fayman, fille de résistant déporté



10.

Pour le 75e anniversaire de la libération d'Auschwitz, ou la persistance des ténèbres.

Auteur : Georges Gumpel

Date : 27 janvier 2020

Contexte : Le 27 janvier est le jour anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz par l'Armée rouge, devenu, en 2005, journée internationale en mémoire des victimes de l'holocauste par décision de l'Organisation des Nations Unies.

Lien : <https://ujfp.org/pour-le-75e-anniversaire-de-la-liberation-dauschwitz-ou-la-persistance-des-tenebres/>

Nous avons reçu cela :

Au centre de rétention d'Oissel la police est violente et nous humilie tous les jours.

Toujours ils provoquent, ils provoquent, ils disent « baisse les yeux ».

La nourriture est froide et n'est pas halal alors qu'il y a une majorité de prisonniers qui sont musulmans.

Même la prison est mieux qu'ici.

Il y en a qui ont 10 ans ou 20 ans.

Ici, on les met en centre de rétention.

Depuis samedi c'est encore pire : la police a encore voulu mettre un prisonnier à l'isolement. Son ami s'y est opposé et ils l'ont amené violemment aussi à l'isolement. e soir, y avait la police avec des chiens et des cagoules dans le centre pour nous faire peur.

Le prisonnier qui était à l'isolement, il vient d'en sortir. Ils l'ont tabassé, il ne peut plus parler. Il a des bleus partout, les yeux et les oreilles sont gonflés. Hier, ils ont cassé le pied d'un autre prisonnier. Tout ça ne va pas du tout.

Tout le monde se plaint. Nous sommes plus de 42 prisonniers enfermés ici. Donc là, on fait la grève commune.

Ce soir, personne n'a mangé. On va essayer d'occuper le couloir parce que ce qui s'est passé depuis samedi dernier, c'est encore pire que d'habitude. Ici, y a pas d'hygiène, les chambres ne sont pas nettoyées tous les jours.

On revendique :

– La fin des violences policières, de la xénophobie et de leur racisme.

– Un minimum d'hygiène et de dignité.

– De la nourriture correcte.

– Des soins corrects.

Les prisonniers en grève de la faim de Oissel.

le 22 janvier 2020.

Oissel est en France, en Seine Maritime, et cela se passe dans ces temps où, pas un seul jour, les plus hauts représentants de l'État, leurs valets, la presse et les médias à leur solde nous ressassent « la Shoah », AUSCHWITZ, « la Mémoire » et la « lutte contre l'antisémitisme » jusqu'à la nausée.

Tous omettent de rappeler les responsabilités de la France – particulièrement – dans la destruction des Juifs de France et plus généralement, dans sa politique d'enfermement dans les camps français déjà nommés – dès 1938 – camps de concentration.

Les CRA – aujourd'hui – ne sont rien d'autre que la version moderne des camps de concentration de Vichy, l'idéologie et les pratiques, les mêmes toujours.

Évoquer Auschwitz et reproduire aujourd'hui des pratiques comme celles dénoncées par les malheureux enfermés au CRA d'Oissel, relève de la pire injure qui puisse être faite à toutes celles et ceux qui ont été assassinés dans les camps d'extermination nazis, à nos parents, à nous mêmes enfin, dont le deuil est sans fin.

L'enseignement de la destruction des Juifs d'Europe, de la destruction des Juifs de France, la lutte contre le racisme, de tous les racismes – et pas seulement l'antisémitisme – nécessite que l'on comprenne qu'aujourd'hui, en ce 75e anniversaire de la libération d'Auschwitz par l'Armée Rouge, les crimes commis contre l'Autre restent – en dernière analyse – des crimes contre l'Humanité. Peu importe le nombre.

Oissel – comme tous les CRA – qu'ils disent ou ne disent pas leur nom comme à Menton et à Vintimille – sont la modernité du Mal, l'antichambre des camps de concentration européens externalisés – en Grèce, en Turquie, en Libye et ailleurs.

Ils sont la négation de la Mémoire et de l'Histoire. De notre histoire.

Merci aux courageux internés du CRA de Oissel de nous avoir alertés des pratiques ignominieuses de l'État, des atteintes à la dignité dont ils sont victimes, révélant ainsi toute la vacuité de ce discours mémoriel éhonté.

Georges

*Fils d'Alfred Gumpel, parti de Lyon dans le Convoi 76 du 11 août 1944, arrivé à Auschwitz le 22 août 1944. Transféré le 25 janvier 1945, avant la libération du Camp, à Mauthausen où il y entre début février 1945 avec le matricule 117796. Mort à Melk, le 11 avril 1945.
Partie Civile au procès de Klaus Barbie.*

Le 27 janvier 2020.



11. Penser Auschwitz aujourd'hui et la modernité du crime contre l'Humanité

Auteur : Coordination nationale de l'UJFP

Date : 27 janvier 2021

Contexte : Le 27 janvier est le jour anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz par l'Armée rouge, devenu, en 2005, journée internationale en mémoire des victimes de l'holocauste par décision de l'Organisation des Nations Unies.

Lien : <https://ujfp.org/penser-auschwitz-aujourd'hui-et-la-modernite-du-crime-contre-lhumanite/>

En hommage à Yair Tal et les soixante jeunes Israéliens refuzniks.

Il y a 76 ans, le 27 janvier 1945, l'Armée Rouge entrait dans le camp d'extermination d'Auschwitz – Birkenau, libérait les derniers survivants.

Le 8 mai 1945 un commando des troupes américaines libérait Ebensee, dernier camp du complexe concentrationnaire de Mauthausen en Autriche, mettant un terme définitif au système concentrationnaire et d'extermination du régime nazi.

S'est alors posée la question de nommer l'horreur découverte, l'effroi suscité. De nommer l'innommable.

Ce sera le sens du procès de Nuremberg – moment fondateur de la justice internationale moderne – rétablir le sens des mots contre leur subversion, contenir le chaos par l'ordre.

De là est venue la nécessité de créer un « mot de droit » pour un crime sans nom.

À Nuremberg, il était nécessaire de comprendre les causes d'une guerre d'extermination, de juger les responsables. Mais, il faudra encore du temps pour consacrer les **crimes contre l'humanité** comme étant l'acte d'une souveraineté politique criminelle, crimes placés hors du temps. Devenus imprescriptibles.

Aujourd'hui, lorsque nous évoquons la notion de crimes contre l'humanité et/ou celle d'apartheid, nous ne nous référons pas aux crimes fondateurs.

Ce sont des formulations modernes, émancipées de ces crimes fondateurs, définies dans le droit international moderne. Dont l'énumération est toujours à recommencer. Inscrites dans le Statut de Rome (du 17 juillet 1998) fondant la Cour Pénale Internationale (CPI instituée en 2002).

Aujourd'hui, seuls l'apartheid et le génocide sont considérés comme des crimes contre l'humanité, selon le Statut de Rome.

Dans le cas des crimes de guerre, il appartient à la CPI (Cour pénale internationale) de déterminer au cours de ses enquêtes ceux qui doivent être requalifiés en crimes contre l'humanité.

Enfin, la qualification de crimes contre l'humanité signifie que ceux-ci sont imprescriptibles, que leurs auteurs – politiques, militaires et autres – peuvent être poursuivis et condamnés tout au long de leur vie.

Il n'y a pas prescription.

Nous ne devons pas craindre la banalisation du mot, alors que le seul fait de le prononcer, en tant que qualification juridique réfléchie, entraîne la mobilisation.

De là, l'importance du S de Sanctions de la campagne internationale BDS.

L'association de défense des Droits de l'Homme israélienne – B'Tselem – vient de rendre public un long rapport qui conclut que la politique poursuivie par l'État d'Israël est une accumulation patiente, tranquille et progressive de pratiques discriminatoires à l'encontre de tous les Palestiniens, en Israël et dans les Territoires Palestiniens Occupés, synthétisés dans la Loi État-Nation de 2018 qui enrachine le droit du peuple juif à l'auto-détermination, à l'exclusion de tous les autres.

« Des actes inhumains, suffisamment enracinés dans la législation, dans la politique générale et dans les institutions officielles pour être qualifiés d'institutionnalisés » affirmait déjà le Tribunal Russell pour la Palestine lors de sa Session du Cap du 17 novembre 2011.

Une discrimination institutionnalisée telle que définie dans la Convention Internationale sur l'élimination du crime d'apartheid du 30 novembre 1973.

Ajoutons que le rapport coécrit par les juristes internationaux Richard Falk et Virginia Tilley à la demande d'une commission de l'ONU en 2017, a établi de façon claire et incontestable que le régime israélien est un régime d'apartheid.

B'Tselem conclut :

« Un régime qui utilise des lois, des pratiques et des violences organisées pour cimenter la suprématie d'un groupe sur un autre est un régime d'apartheid. Une réalité suprématiste de la Méditerranée jusqu'au Jourdain ».

Plus que jamais il est nécessaire, pour nous juifs antisionistes, d'articuler la mémoire avec nos combats actuels, de mettre la mémoire au service du présent.

Sans craindre de nommer les crimes commis par Israël – puissance occupante – à l'encontre du peuple palestinien, des deux côtés de la Ligne verte. Crimes d'un régime suprématiste qui s'arroge le droit exclusif de parler au nom des victimes de l'extermination.

Affirmer notre solidarité totale avec nos camarades anticolonialistes israéliens, avec toutes celles et tous ceux qui osent aujourd'hui – en Israël – dénoncer la politique d'apartheid de leur pays.

Affirmer – en tant que juifs français et antisionistes – que notre héritage est l'histoire, celle de la destruction des Juifs d'Europe, dans laquelle la France a eu un rôle important, que notre héritage est le droit international moderne, que nous devons le nommer et le protéger.

La Commission Israël Palestine, pour la Coordination nationale de l'UJFP, 27 janvier 2021



Index lexical

Affiche Rouge.....	4
Albanie.....	5
Angot, Christine.....	31
antijudaïsme.....	8
antiracisme politique.....	10
antisémitisme.....	2 sv, 8 sv, 16, 28, 33
apartheid.....	10, 35 sv
Arendt, Hannah.....	6, 21
attentat.....	23
Aube dorée.....	27
Auschwitz.....	3 sv, 11, 14 sv, 22, 26 sv, 29, 32, 34
B'Tselem.....	35 sv
Barbie, Klaus.....	29, 34
BDS.....	35
Beaune-la-Rolande (camp de).....	14
Bordeaux.....	6, 21 sv, 25
Bousquet.....	3 sv, 13, 22
Bulgarie.....	5
campes de concentration.....	33 sv
Caraïte.....	6
Chambon-sur-Lignon.....	5
Chirac, Jacques.....	15, 17
choc des civilisations.....	19
chrétienté.....	8

collaboration.....	18, 22, 25
commémoration.....	12, 26
conférence de Wannsee.....	22
Cour Pénale International.....	35
Crémieux (décret).....	10
CRIF.....	10
crime contre l'humanité.....	35
Danemark.....	5
Darquier de Pellepoix, Louis.....	13
dénonciation.....	4, 12
déportation.....	2 sv, 5 sv, 13 sv, 18, 22, 24 sv, 29 sv, 34
destruction des Juifs d'Europe.....	16, 26 sv, 36
destruction des Juifs de France.....	33
dhimmi.....	8
discrimination raciale.....	27
Drancy (camp de).....	14 sv, 18, 22
Dreyfus, Alfred.....	4
Ebensee, camp d'.....	34
Eichmann.....	3, 5, 13 sv, 21
esclavage.....	31
État d'Israël.....	3, 12, 35
Évian (Conférence d').....	17
extrême droite.....	17, 19, 23
Falk, Richard.....	36
fascisme.....	4, 6, 20, 26 sv
francs-maçons.....	8
FTP-MOI.....	3
génocide.....	2 sv, 9, 31, 35
Ghetto de Varsovie.....	3
ghettos.....	6
Gilets jaunes.....	10
Grüninger.....	6
histoire juive.....	33
Holocauste.....	26
immigration.....	17 sv
intolérance.....	19, 27
judaïsme.....	8, 10
Juste.....	2, 4 sv, 12
Kolinka, Ginette.....	30 sv
Laval.....	4, 21 sv
Leguay, Jean.....	3
Lodz.....	6
Loi État-Nation.....	35
Maroc.....	5 sv, 23
Marr, Wilhelm.....	9
Mauthausen (camp de).....	34
Merah, Mohammed.....	19
meurtres rituels (accusation de).....	8
migrants.....	10, 26
Naqba.....	3

négationnisme.....	25
néonazisme.....	27
Nuremberg, procès de.....	35
Palestine.....	2, 6, 12
Papon, Maurice.....	3 sv, 21 sv
Pegida.....	27
philosémitisme.....	8, 10, 30
Pie XII.....	6
Pithiviers (camp de).....	14 sv
plus jamais ça.....	26 sv
pogroms.....	8, 24
Pologne.....	6
Primo Lévi.....	2
Protocoles des sages de Sion.....	8
racisme.....	8 sv, 16, 21, 26 sv, 31, 33
racisme d'État.....	10 sv
rafle du Vél' d'hiv'.....	13
rafle du Vél' d'hiv'.....	13, 15 sv, 22
refuzniks.....	7
Réseau Education Sans Frontières.....	7
Rosenstrasse.....	7
Roms.....	16, 25 sv
Rwanda.....	4
Schindler.....	5
Sémites.....	9
Shoah.....	9, 11 sv, 16, 18, 33
Slitinsky, Michel.....	24
souillure de la race.....	9
Sousa Mendes.....	6
Statut de Rome.....	35
Sugihara.....	6
suprémacisme blanc.....	36
synagogue.....	26
Tal, Yair.....	34
Tilley, Virginia.....	36
Toulouse et Montauban (tueries de).....	19
Tribunal Russell pour la Palestine.....	35
Tsiganes.....	3
Tulard, André.....	13 sv
Vél' d'Hiv.....	14
Vichy.....	2, 4 sv, 13 sv, 17 sv, 27 sv, 33
violences policières.....	10
violences racistes.....	26
vivre ensemble.....	10
Wallenberg.....	5
xénophobie.....	16, 19, 27
Yad Vashem.....	3 sv
Zemmour, Éric.....	26

LIEN VERS LE DOSSIER 2

Retrouvez les articles de l'UJFP sur son site :

<https://ujfp.org>

